

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4078 - Lundi 07 Mars 2022 - Prix : 200 Fc

CRASH AB AVIATION :

Un espoir de retrouver enfin l'avion

Les plongeurs professionnels de Comores Plongée sont à nouveau sollicités à Mohéli dans la zone où les équipes de recherches en mer pensent avoir localisé l'avion. Ils se sont mis à l'œuvre depuis hier samedi, non sans complication à cause d'une présence massive de requins dans la zone supposée du crash.

Les équipes de recherches en mer pensent avoir localisé l'avion d'AB Aviation abîmé au large de Mohéli le samedi 26 février avec 14 personnes à bord. C'est ainsi que les plongeurs professionnels de Comores Plongée sont à nouveau sollicités pour explorer la zone identifiée dont la profondeur est estimée à 50 mètres. Ils se sont mis à l'œuvre depuis hier samedi. Mais la présence massive des requins ne facilite pas le travail des plongeurs qui logiquement craignent pour leur sécurité. Pour rappel, un corps a été repêché jeudi 3 février au large des côtes de Djoiezi, soit la zone supposée du crash. Ce sont des pêcheurs qui ont fait la découverte. Si l'identification n'est pas encore faite, cela n'a pas empêché le chef de l'État de décréter trois jours de deuil national vendredi, samedi et dimanche.

L'avion exploité par AB Aviation s'est abîmé en mer, samedi 26 février, alors qu'il voulait faire demi-tour après un atterrissage rendu impossible par le mauvais temps. Une cellule de crise est illico presto instal-



lée à Mohéli où l'avion dont des débris ont été retrouvés dès le lendemain, s'est abîmé. Elle est composée notamment du gouverneur de l'île, du ministre 1er, du ministre de l'intérieur et du ministre des transports aérien et maritime. Cette cellule de crise est secondée sur le terrain par le poste de commandement des opérations, dirigé par la garde côte qui coordonne les opérations de recherches pour lesquelles trois méthodes spécifiques

sont actuellement utilisées : une recherche de surface en mer, une recherche par la plongée sous-marine et une recherche par survol aérien. Il eut fallu six jours pour que le premier corps soit retrouvé non pas par les équipes de recherches mais par des pêcheurs.

Andjouza Abouheir

Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Mars 2022

Lever du soleil:

06h 10mn

Coucher du soleil:

18h 27mn

Fadjr : **04h 57mn**

Dhouhr : **12h 22mn**

Ansr : **15h 42mn**

Maghrib : **18h 30mn**

Incha : **19h 44mn**



PÊCHE

L'économie bleue pour des emplois décents dans le secteur de la pêche

Le lancement officiel du projet « développement de l'économie bleue » aux Comores a eu lieu samedi 5 mars 2022 à Moroni. Ce projet, vise à lutter contre le changement climatique, renforcer la résilience et promouvoir une transition juste vers un monde du travail plus vert et surtout créer des opportunités d'emplois décents dans le secteur de la pêche.

L'Union des Comores fait partie des Etats insulaires africains (AIS). Le pays est confronté aux défis du changement climatique. La création d'emploi pour les jeunes, femmes, personnes handicapées à travers le développement des secteurs clés de l'économie bleue, dont la pêche et l'aquaculture, est une priorité pour le pays. La pêche représente 12% du PIB et 5% des recettes en devises via les exportations. Ce secteur emploie plus de 7% de la population active, et les femmes contribuent de manière significative aux activités de pêche. Ce projet de développement de l'économie bleue aux Comores a pour but de lutter contre le changement climatique, renforcer la résilience et promouvoir une transition

juste vers un monde du travail plus vert et surtout créer des opportunités d'emplois décents dans le secteur de la pêche.

« Ce projet revêt un caractère très significatif pour le peuple en général et gouvernement comorien en particulier, dans la mesure qu'il va faciliter la création d'emplois pour les jeunes, les femmes et personnes les plus vulnérables, à travers les clés, de l'économie bleue, à savoir la pêche et l'aquaculture restant fréquemment convoitées. J'exprime ici de manière solennelle, mon engagement avec le gouvernement à œuvrer objectivement pour la réussite de ce projet que voudrais appeler « projet pilote » et faire de mon mieux pour renforcer davantage les liens historiques qui lient notre pays et l'OIT, aux fins de promouvoir la justice sociale et faciliter la création d'emplois décents en faveur des jeunes et des femmes de notre pays, en particulier et de toute la région en général », déclare Dr Takddine Youssouf, le ministre de l'emploi.

De son côté, le représentant de l'OIT pour Madagascar, Comores,



Atelier sur l'économie bleue pour des emplois décents.

Maurice et Seychelles Koffi Agossou, a montré l'importance de l'économie bleue dans les économies du pays. « L'économie bleue représente une industrie avec d'énormes possibilités d'emploi et constitue une force économique pouvant créer des opportunités réelles de développement durable pour les prochaines décennies. L'océan est une source majeure de richesse et de moyens de subsistance pour des millions de personnes. Près de la moitié de la population mondiale vit

dans les zones côtières et plus de quinze pour cent de l'apport en protéine animales par l'homme vient de l'océan » indique-t-il. Et d'ajouter que « c'est une option de développement durable précieuse qui est composée de nombreux secteurs océaniques et d'activités connexes, impliquant de nombreuses personnes, hommes et femmes, des groupes vulnérables dont plupart ont un faible niveau d'éducation. Certaines activités océaniques sont déjà développées, comme la pêche, le touris-

me et la zone maritime, tandis que d'autres émergent. Ce projet de développement de l'économie bleue aux Comores arrive ainsi à point nommé et entre dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme ». Le projet vise aussi à renforcer les efforts du pays à faire face aux différents défis incluant les impacts de la covid-19 qui ont frappé le pays de plein fouet et qui risquent encore de perdurer.

Nassuf Ben Amad

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES



Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Union des Comores met à la vente aux enchères l'équipement suivant :

Description: Générateur GENSET HHPS 250

Année d'acquisition: 2011

Le générateur sera vendu en son état actuel et sera visible à la Maison des Nations Unies du lundi 28 février au jeudi 10 mars 2022 de 9h00 à 14h00

Les offres devront être soumises sous pli fermé et déposées au bureau du PNUD au plus tard le vendredi 11 mars 2022 à 11h00, délai de rigueur.

L'enveloppe devra porter la

mention « **vente aux enchères – Générateur GENSET HHPS 250** ».

Les adjudicataires seront avisés des résultats de l'appel d'offre par le PNUD.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne rencontrerait pas l'agrément de la commission.

Le paiement sera effectué par chèque bancaire certifié à l'ordre du PNUD.

L'adjudicataire devra, avant tout enlèvement du générateur, régler les droits de douane et en apporter le reçu ou faire état de ses droits d'importation en franchise de douane.

Au plus tard le vendredi 11 mars 2022 11h00.

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
غرفة التجارة والصناعة والحرف
بجزيرة القمر الكبرى

Chambre de Commerce, d'Industrie
Et de l'Artisanat de l'Ile Autonome
De Ngazidja

Crash du Vol AB AVIATION

Suite au Crash du Vol AB AVIATION survenu le samedi 26 février 2022, le Président de la Chambre de Commerce de Ngazidja, le Directeur Régional et tous les membres de cette institution s'associent à la Compagnie Ab Aviation pour exprimer leur douleur et leur affliction.

La CCIA Ngazidja est en deuil. Elle compatit avec les familles endeuillées par cet accident et partage leurs vives émotions et inquiétudes. Elle prie Allah le Tout Puissant à aider les familles des victimes et ce pays à surmonter cette épreuve oh combien difficile.

ÉDUCATION NATIONALE

Le ministère impose un contrôle administratif, physique et sanitaire

Les enseignants des établissements scolaires publics reprennent la craie ce lundi 7 mars après trois jours de grève. Mais cette reprise des cours est combinée à un contrôle administratif, physique et sanitaire imposé par le ministre de l'éducation nationale.

Depuis le jeudi dernier, les enseignants des établissements scolaires publics ont procédé à un arrêt de cours de 72 heures qui s'est achevé le samedi dernier. Une grève qui a permis aux enseignants de trouver un terrain d'entente avec le gouvernement. Contacté samedi dernier, le secré-

taire général de l'intersyndicale Moussa Mfoungouliye a montré qu'il y a eu des avancées significatives dans le dossier. « Nous avons rencontré le gouvernement plus précisément des responsables du ministère et des agents qui s'occupe du budget des enseignants et le secrétaire général du gouvernement. Nous avons exposé nos doléances. On a pu établir au cours de deux rencontres, une commission composée des représentants du ministère de l'éducation, de la direction du budget qui doit travailler sur la préparation et la restructuration de la grille indiciaire à soumettre au gouvernement pour validation,

avant la séance plénière de l'assemblée prévue en avril prochain », dit-il. Selon lui, les travaux concernant la révision de la grille indiciaire devront finir en ce mois de mars pour être soumis aux travaux de la loi de finances rectificative.

C'était également l'occasion de parler un peu du contrôle administratif, technique et sanitaire imposé dès ce lundi dans les établissements scolaires publics. Pour le secrétaire général de l'intersyndicale, les enseignants n'ont jamais été contre un contrôle administratif ou technique. « D'ailleurs s'il y a un problème d'enseignants fantômes, ça relève du côté du ministère. Car

c'est au ministère d'exercer un contrôle pour savoir quel enseignant travaille ou ne travaille pas. Sauf que le ministre ne nous a pas parlé de ce contrôle. On a juste vu un communiqué. Mais nous sommes prêts à ce contrôle », avance-t-il.

Nous avons tenté de joindre le secrétaire général du ministère pour savoir un plus sur ce contrôle mais en vain. Selon un agent du ministère, le contrôle imposé par le ministre de l'éducation est une suite de la grève de 72 heures des enseignants du public. « Le contrôle va durer sept jours. Le ministre va poursuivre ce contrôle sur l'ensemble du ter-

ritoire tout en déployant des agents dans les CIPR. Car le gouvernement veut répondre aux aspirations des enseignants concernant le rajout des valeurs indiciaires. Mais rien ne peut se faire si, le ministre ne connaît pas l'enseignant qui est en exercice ou qui ne l'est pas. Au point que le ministre veut se rendre sur le terrain pour superviser les contrôles », explique-t-il. Et c'est dans l'objectif de se fier aux données qui seront récoltées au cours du contrôle.

Kamal Gamal

DIALOGUE NATIONAL

Fin des ateliers thématiques

Après quatre jours de travaux, les ateliers thématiques ont pris fin vendredi dernier. Les différentes commissions ont présenté le rapport de synthèse au chef de l'Etat, avec conviction et engagement en vue de créer les conditions propices à un climat de stabilité susceptible de conduire vers un développement durable. Les séances plénières sont prévues du 14 au 15 mars prochain.

Le président de la République Azali Assoumani a effectué vendredi 04 mars dernier une visite dans les différents ateliers thématiques du dialogue inter-comoriens. 7 groupes sur 7 axes ont constitué les équipes des travaux de cette première phase du dialogue, qui a duré 4 jours. Toutes les commissions ont montré que les travaux se sont déroulés dans la cohésion. Pour le

directeur de cabinet du président de la République les travaux étaient animés et riches en débat et en confrontation d'idées. « Aujourd'hui, ils ont tous témoigné que malgré leurs divergences, ils sont ressortis avec des conclusions et ont trouvé des solutions pour le pays et non pas pour leur parti », avance Daniel Ali Bandar.

Ce dialogue a vu la présence de la délégation Mahoraise composé de 5 personnes. Selon le chef de la délégation Ambidi Said Mattoir, ce n'est pas la première fois que la délégation assiste à un tel événement. « Nous l'avons fait lors des assises nationales (2018), l'idée est de nous inscrire dans le développement de ce pays car Mayotte fait partie intégrante des Comores au regard des lois internationales. Et cela personne ne peut nous l'enlever », précise-t-il, tout en montrant que le bilan est positif dans

la mesure où chacun a avancé ses doléances et son point de vue vis-à-vis des problèmes qui gangrènent le pays. « On s'est reparti dans plusieurs ateliers. On s'est convenu que chacun puisse au moins dire ce qu'il pense de notre place dans cette souveraineté comorienne. Cela fait plus de 40 ans que ça dure et que la France n'a pas respecté ses engagements internationaux. La résolution du 12 novembre 1975 a reconnu les frontières des Comores y compris Mayotte. Nous pensons que les autorités qui nous dirigent doivent prendre en compte cette doléance. Nous voulons exister que ce soit au pouvoir législatif ou exécutif, mais il appartiendra aux autorités d'examiner en profondeur nos attentes ».

Rencontré sur place, le chef de l'opposition dite « républicaine », Oumouri Hassane retient une chose que les Comores ne vont pas changer



Fin des travaux des ateliers thématiques du dialogue national au palais du peuple.

en 4 jours de dialogue. Selon lui, il faudra du temps pour mettre les choses en marche. « Sur les textes législatifs, nous avons quatre textes, nous les avons parcouru, nous avons fait nos remarques en long et en large, surtout sur la question de la double nationalité des candidats. Nous avons eu un expert avec sa méthodologie qu'il fallait adapter à la notre. Les débats ont été faits sur les amen-

dements, sur les innovations et maintenant on attend les plénières », dit-il.

Pour rappel, les séances plénières vont se dérouler du 14 au 15 mars. Dans cette phase, les membres de la commission à savoir le président, le rapporteur et son secrétaire vont présenter leurs travaux.

Andjouza Abouheir

DÉCÈS DE DR SAID YOUSSEUF SOILIHI

Un grand patriote s'en est allé

Samedi en fin de matinée a été annoncé le décès à l'hôpital El-Maarouf de Moroni de l'homme politique, Dr Said Youssef Soilihi. Il est né le 09 janvier 1957 à Ntsaweni dans l'île de Ngazidja. En 1986, il décrochait un doctorat de 3e cycle en Sciences économiques, en économie du Développement rural à l'Université-Montpellier I en France.

Youssef Said était avant tout un militant politique de la première heure. Il a fait ses premiers pas en politique, dans le sillage du Mongozi Ali Soilihi. Donc il fut un adepte tout au long de sa vie. Au cours de cette période, il avait occupé les fonctions de Secrétaire général du Comité populaire régional de Ngazidja, avant d'être nommé en janvier 1977, membre du bureau exécutif du comité populaire national. Par la suite, il fut tour à tour député, ministre, maire, enseignant de l'Université des Comores cela après

avoir occupé des postes à l'international au niveau des organes de la Francophonie notamment au Gabon.

A l'international, il a eu à occuper les postes de consultant international auprès de l'Institut Panafricain pour le Développement (I.P.D.) à Genève en Suisse. Au niveau de l'Organisation internationale de la Francophonie. (O.I.F), il

a été directeur du Programme Spécial de développement, directeur Régional Afrique centrale et Océan indien. Il fut un temps Économiste national au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Moroni.

Un ancien responsable de l'Assemblée, nous a déclaré qu'ils avaient milité ensemble au début des années 90 et que c'était un

homme déterminé pour la réalisation des projets auxquels il adhérerait et participait, citant l'exemple de l'hôpital de Ntsaweni. Il a été entre autres président du Conseil économique et Social de Ngazidja, ministre des Finances, de l'Économie, du Commerce, du Plan, de la Coopération décentralisée, du Tourisme et de la Diaspora, de l'île autonome de Ngazidja, Premier Vice Président de l'Assemblée Nationale et Membre de la Commission des lois.

Il pense que « Contrairement à beaucoup dans l'élite comorienne, il était aussi sur le terrain, auprès des paysans et des pêcheurs. Il militait et ne se contentait pas des tribunes et des conférences de presse, d'où l'attachement de ses nombreux fidèles dans les couches humbles de la population. Cela ne l'empêchait pas de revendiquer ce qu'il pensait lui revenir de par le mérite de son engagement et de son expérience. Il était ambitieux dans le bon sens du terme ».

L'autre face de Youssef Said,

était son engagement sans faille dans l'encadrement des étudiants, dans son domaine de prédilection qu'est l'économie. Youssef Said a été un fervent opposant au régime en place. Mais il a toujours su garder son rôle d'éducateur dans tous ses combats et pour une prise en compte de l'expertise au service du développement.

Il a écrit deux livres l'un en octobre 1988 intitulé : « Comores, les défis du développement indépendant – 1975-1978 et l'autre en avril 2000, dont le titre est : « Ali Soilihi, l'élan brisé ? ». Les deux ouvrages ont été publiés aux éditions l'Harmattan à Paris. Un de ses enfants, sa fille Maliza, qui est avocate, travaille actuellement au Bureau d'Expertises-France à Moroni où elle est cheffe du « projet Diaspora France-Comores », un projet d'appui au renforcement des partenariats avec les diasporas entrepreneuriales comoriennes.

Mmagaza



Youssef Said Soilihi.

AGRICULTURE / INTERVIEW

Le greffage, une technique pour intensifier les produits agricoles

Rafsandjami Abdou, originaire de Domoni à Mohéli dans la région de Moimbao, est un jeune agronome sortant de l'université des Comores. Pour intensifier les produits agricoles notamment les citronniers et les orangers, ce jeune trentenaire fait recours au greffage des plantes. Un système semblable au bouturage mais jugé plus rentable. Il a accepté de répondre à nos questions. Interview.



Question : c'est quoi le greffage chez les végétaux ?

Rafsandjami Abdou (RA) : le greffage est un mode de reproduction végétative qui consiste à implanter dans les tissus d'une plante appelée porte-greffe. Un bourgeon ou un fragment quelconque nommé greffon prélevé sur une autre plante ou de la même plante pour que celui-ci continue à croître en faisant corps avec la première. La greffe est le résultat de cette opération.

Question : pourquoi vous greffez les arbres alors qu'il y a d'autres méthodes de multiplication végétative plus simples ?

R.A : Pour les arbres, la greffe nanifie les arbres. Elle permet sou-

vent d'obtenir des fruits plus gros au goût plus sucré et ce, plus rapidement qu'un arbre issu de semis ou bouturé de façon à pousser sur ses propres racines. En plus le greffage est très bénéfique pour les plantes fruitières. Les rendements d'une plante fruitière sont très encourageants par rapport aux fruitières plantées à partir des semences.

Question : quelle est la différence entre bouturage et greffage ?

R.A : le bouturage et le greffage permettent tous deux de reproduire identiquement la plante. À la différence du semis qui lui, perpétue

l'espèce mais en croisant les patrimoines génétiques des parents dans la descendance. Le bouturage est plutôt utilisé par les amateurs car il est beaucoup plus simple à réaliser que le greffage et ne nécessite aucun matériel particulier.

Question : Comment réaliser la soudure pour le greffage ?

R.A : dans la grande majorité des cas, le but de la greffe est de mettre en contact les cambiums du greffon et du porte-greffe dans l'espoir d'aboutir à une soudure rapide, généralement pour quelques semaines et définitive. Il se reproduit par raccordement des tissus

libériens assurant la conduction de la sève élaborée.

Question : est-il nécessaire de prendre soins des plantes après l'opération de greffe ?

R.A : effectivement oui. Dans les semaines suivant la greffe, on veillera à ne pas trop arroser l'arbre pour éviter de noyer le greffon sous un trop plein de sève. 3 semaines est le délai normal pour le départ d'un bourgeon du greffon pour les greffes de printemps. Exceptionnellement, un greffon peut entrer en végétation deux mois et même un an après le greffage.

Propos recueillis par Riward

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DC)

Réf. N° : 2022/001/MAPETA/PIDC/DC

ACQUISITION D'UN LIQUÉFACTEUR DESTINÉ AU CENTRE RURAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CRDE) DE DIBOINI POUR LE COMPTE DU PROJET (PIDC)

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « *Acquisition et installation d'un liquéfacteur destiné au CRDE de Diboini pour le compte du projet Intégré de développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC).* »

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 10 dernières années avec satisfaction du client ».

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement – de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

5. Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du PIDC à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique au secrétariat du PIDC.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au **plus tard le 21 mars 2022 à 14H 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, **le 21 mars 2022 à 14H 30min**.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 04 mars 2022

COELACANTHES

Younés Zerdouk, le choix de la raison

À 18 jours du match contre les Waliyas d'Éthiopie, la FFC semble avoir fait le choix de continuer avec Younés Zerdouk l'ancien Adjoint d'Amir Abdou, selon une source proche du dossier. Un choix pas si surprenant de la part de la FFC qui voulait éviter à tout prix une remise en cause du travail effectué jusque là.

C'est donc un changement dans la continuité que la Fédération de Football des Comores a choisi d'opérer au poste de sélectionneur. Ancien adjoint d'Amir Abdou, Younés Zerdouk aura la lourde tâche de pérenniser la dynamique impulsée par les cœlacanthes matérialisée par un huitième de finale en coupe d'Afrique des nations. Pas le temps de surfer sur la vague de ce succès que déjà il est soumis à la pression d'obtenir des résultats dès le mois de juin.

C'est lors de la retraite de la FFC à Anjouan la semaine dernière que la décision aurait été prise de faire de Zerdouk le nouveau sélectionneur des verts. S'il n'y a pas encore un contrat en bonne et due forme, une période d'évaluation lui aurait été accordée jusqu'à fin juin au minimum. Cette période n'est pas anodine aux yeux de la FFC car, elle constitue un moment charnière pour



Le nouveau trio du staff des cœlacanthes.

la qualification des cœlacanthes à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Pour rappel, du 1er au 14 juin, les Comores disputeront 4 matchs dans le cadre des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2023 en Côte d'Ivoire. Ce n'est pas faire un crime de lèse-majesté que de dire que tout se jouera dans ces 2 semaines décisives.

Ancien joueur du SCO d'Angers, Zerdouk sera secondé par l'ancien joueur entre autres de Montpellier, Monaco... et surtout des cœlacanthes Djamel Bakar. Le natif de Marseille a en effet porté à 16 reprises (2016-2018), la tunique verte des cœlacanthes avec 2 buts au compteur. En pleine finition de ses diplômes d'entraîneur, il va devoir se mettre dans le bain dès le 25 mars prochain contre l'Éthiopie

en amical à Maluzini.

Les deux hommes seront épaulés par le néo-retraité Kassim Abdallah en tant que nouveau manager général. L'homme aux 31 sélections va prendre au pied levé la place d'El-Hadad Himidi qui a vu son contrat ne pas être renouvelé par la FFC. L'intégration dans le staff des anciens internationaux répond à une nouvelle vision nous dit-on, du comité exécutif qui vise à séduire les jeunes comoriens de l'hexagone à venir rejoindre la tanière et une reconnaissance pour ceux qui ont mouillé le maillot.

Les trois têtes des cœlacanthes vont devoir s'y atteler pour séduire des nouveaux joueurs à rejoindre les verts. D'Ismail Boura, Meziane Maoulida en passant par Rafik Saïd et Warmed Omari et tant d'autres,

sont parmi ceux pistés pour rejoindre les verts. L'essentiel pour le trio est d'intégrer au minimum 2 nouvelles têtes au sein du collectif des cœlacanthes pour le match contre l'Éthiopie le 25 mars prochain à Moroni. Lors de la réunion d'Anjouan, plusieurs dossiers de candidature ont été soumis à l'appréciation du comité exécutif. C'est finalement celui de Zerdouk qui a eu l'assentiment du Bureau de la fédération. Un choix de raison diront certains. Pourtant, selon une source proche du dossier certains des prétendants aussi prestigieux soient-ils étaient prêts à s'aligner sur le salaire de l'ancien sélectionneur dans le seul but de rester en activité.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Touffé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GENERALE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET Pour acquisition de diverses fournitures de biens et services

Date de la Publication 04/03/2022

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des biens et services décrits ci-après :

- Marché de fourniture N°1 « Huile Moteurs 15W 40 API CI 4 »

- Marché de fourniture N°2 « Filtres à gasoil 1R-756 »
« Filtres à huile 1R-726 »
« Filtres décanteurs (séparateurs) 152-8843 »
« Filtres décanteurs (séparateurs) 513-4493 »
« Filtres décanteurs (séparateurs) 10 (04010) »

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations d'au moins deux marchés similaires, disponibilité de fournitures, etc.) en précisant le type et numéros des marchés de fournitures qui les intéressent.

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante :

informations.sonelec@gmail.com

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de:

Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

Exclusivement par Email :
procurement.sonelec@gmail.com

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des marchés publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte de cinq entreprises sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

- Lettre de soumission
- Présentation de la Société
- Registre de Commerce
- Quitus fiscal de l'année 2021
- Déclaration de non faillite
- Chiffre d'affaire annuel de trois dernières années
- Attestation de bonne d'exécution de contrat de marché similaire
- Certificat de non contentieux
- Attestation originale datant six mois relative à la situation fiscale du soumissionnaire, signé par le Directeur des impôts.

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le 13/03/2022 à 12 heures des Comores. Tous documents envoyés au-delà de la date limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 13/03/2022 à 14 heures à la « SONELEC ».



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Vers la mise en œuvre du nouveau cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2022-2026

Le premier comité de pilotage (COPIL) du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable s'est réuni vendredi 04 mars 2022 à Mitsamiouli (Ndzaouzé), sous la présidence conjointe de SEM DhoihirDhoukmal, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, chargé de la Diaspora et de la Francophonie, et Mr. François Batalingaya, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Union des Comores, en la présence du Secrétaire Général au Gouvernement, de l'équipe de pays des Nations Unies aux Comores et des membres du gouvernement.

Ce COPIL a été l'occasion de présenter, commenter et valider les plans de travail conjoints relatifs aux piliers Peuple, Prospérité, Planète et Paix qui constituent les axes d'intervention du cadre de coopération pour le développement durable 2022-2026, signé le 26 juillet 2021 par le Gouvernement des Comores et le Système des Nations Unies. Ces plans de travail seront mis en œuvre par toutes les parties prenantes impliquées et l'équipe de pays des Nations Unies aux Comores, sous le leadership du Commissariat au Plan qui constitue le bras armé du gouvernement dans ce nouveau programme de coopération.

Lors des échanges, le COPIL a donné des orientations générales pour assurer une mise en œuvre réussie du cadre de coopération, ainsi qu'un suivi pertinent et régulier des activités. Des discussions ont également porté sur l'état de la mise en œuvre et du financement du Plan Comores Émergent, et sur le cadre de financement de ces plans de travail conjoints qui s'étalent sur une période de cinq (5) années.

Aux termes des discussions, Mr. François Batalingaya, a tenu à réaffirmer « la détermination du Système des Nations Unies en Union des Comores à appuyer le Gouvernement de manière intégrée afin de soutenir la mise en œuvre du Plan Comores Émergent, et de s'assurer qu'on ne laisse personne de côté. »

Clôturent la réunion, SEM DhoihirDhoukmal a tenu à mentionner que les membres de ce COPIL sont désormais « mieux outillés, non seulement, mais aussi et surtout pour mieux faire comprendre à tous les Comoriens les missions qui sont les nôtres et assumer pleinement les rôles et responsabilités assignés pour le développement de notre pays et la prospérité de la population comorienne. »

Il est important de rappeler que le cadre de coopération



(2022-2026) est issu d'un processus participatif et inclusif entamé en 2020 qui a mobilisé les acteurs nationaux notamment les ministères, les gouvernorats, la société civile et le secteur privé, les organismes onusiens, ainsi que les acteurs de développement présents dans le pays. Il est articulé autour des quatre piliers **"Planète"**, **"Peuple"**, **"Prospérité"** et **"Paix"** auxquels s'ajoute le pilier transversal **"Partenariats"**. Ainsi, chaque pilier, dirigé conjointement par le secrétaire général du ministère prépondérant du pilier et le chef d'agence lead dans les secteurs concernés, permet de répondre aux priorités nationales du pays inscrites dans le Plan Comores Émergent, et de soutenir la réalisation des objectifs de développement durable en touchant, entre autres, des volets relatifs à la santé, la croissance économique inclusive, l'éducation, la gouvernance, ou encore la durabilité environnementale.

Pour plus d'informations, contactez :

Pour le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, chargé de la Diaspora et de la Francophonie : Ali Oubeidillah - +269 4397058 - oubeidillahali@gmail.com

Pour le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Union des Comores : Ramatoulaye Moussa Mazou – Chargée de l'information publique - +269 336 18 35
ramatoulaye.moussamazou@un.org